

Réf: Dossier N° 057001

## Avis de constitution

### SOCIETE SOCIETE « ENTREPRISE MOUSSA KEITA ET FAMILLE » en abrégé « E.M.K.F. »

Siège social Abidjan, Anyama, RAN, Lot 3346, Ilot 383

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 01/11/ 2021 , et enregistrés au CEPICI le 12/11/ 2021, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « ENTREPRISE MOUSSA KEITA ET FAMILLE » en abrégé « E.M.K.F. »

Objet : La société a pour objet en COTE D'IVOIRE :  
- TRANSPORT PUBLIC DE PERSONNES ET DE MARCHANDISES

- MÉCANIQUE GÉNÉRALE
- COMMERCE GÉNÉRAL
- IMPORT/EXPORT
- DIVERS

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.

- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.

- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.

- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée

- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social 2,000,000 F CFA divisé en (200.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 200 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social : Abidjan, Anyama, RAN, Lot 3346, Ilot 383

Dirigeant(s) : M MOUSSA KEITA (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2021-B12-05371 du 26/11/2021 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°36590/GTCA/RC/2021 du 26/11/2021

